

RETRAITE : LES VRAIS MOBILES DU GOUVERNEMENT, SES MENSONGES, LES SOLUTIONS.

LES VRAIS MOBILES DE LA CONTRE REFORME MACRON :

Le fil conducteur du projet est que la retraite en France devienne de plus en plus inaccessible, du fait de l'âge théorique de départ et du fait du niveau des pensions. Il s'agit d'inciter ceux qui le pourront à placer leurs économies vers des fonds de pension gérés par le monde de la finance. Tant pis pour ceux qui n'auront pas d'argent à placer !

Pour ceux qui en auront, ils seront soumis aux risques de la spéculation financière, aux cracks boursiers.

Jusque-là, la France fait exception comparée aux autres pays européens. Nos voisins ont des taux de pensions garantis si faibles que les spéculateurs, Black Rock et autres, récupèrent des centaines de millions de clients.

LES MENSONGES :

RESPECTER LES PROMESSES DU CANDIDAT MACRON ? ...FAUX !

Dans son programme officiel de campagne, le candidat Macron a affirmé qu'il ne toucherait ni à l'âge de départ en retraite, ni au niveau des pensions. Il fait le contraire de ses engagements.

Ni dans son programme officiel, ni dans sa profession de foi, il n'a pas parlé de système à points.



UN PROJET UNIVERSEL ET EGALITAIRE ?.....FAUX !

Le Conseil d'Etat le dit aussi, le projet n'est pas universel et il n'y a pas d'égalité.

Ce projet traite différemment, tant sur les conditions de financement que sur les conditions de départ en retraite les exploitants agricoles, les militaires, les policiers, les marins, les indépendants, les commerçants, les hauts revenus....

UN SYSTEME PLUS LISIBLE ?...FAUX

Il prétendait simplifier, c'est le contraire ! le projet est truffé de renvois à 29 ordonnances et des décrets dont on ne connaît pas le contenu. Le Conseil d'Etat le dénonce comme nous : « *Un projet sans visibilité* ».

SUPPRIMER LES DISCRIMINATIONS ENVERS LES FEMMES ?....FAUX !

Les femmes sont déjà victimes d'une précarité accrue. 30% d'entre elles sont à temps partiel. Elles sont victimes de discriminations en matière de salaire et de déroulement de carrière.

En calculant le niveau de la pension sur l'ensemble de la carrière, le projet prolonge sur la pension les effets de la précarité, de la discrimination et des carrières hachées. Les pensions de retraite des femmes aujourd'hui sont déjà insuffisantes. Le projet de réforme ne ferait que les diminuer. Il valide les maux que le gouvernement devrait combattre.

Les bonifications de trimestres pour chaque naissance sont supprimées.

MAINTIEN DE LA PENSION DE REVERSION ?.....FAUX !

Le projet prévoit qu'elle soit plafonnée à 70% des pensions additionnées du couple, ce qui, dans la plupart des cas, conduit à une baisse par rapport au système actuel.

La prise en compte des périodes de vie commune avant divorce est supprimée.

SUPPRIMER LES PRIVILEGES ?.....FAUX !

Pas un mot sur les vrais privilégiés, ceux qui touchent des sommes colossales sans réaliser une seule heure de travail. La fortune des 600 grandes familles françaises équivaut à 2 fois le budget annuel de l'ensemble des retraites de notre pays. Les dividendes versés aux gros actionnaires n'en finissent pas de battre des records !!



1000 EUROS MINIMUM ?.....FAUX !

Cette somme ne suffit pas pour vivre dignement. Ce ne sera pas un minimum car il y a dans le projet des conditions à remplir ! Pour percevoir 85% du SMIC, avoir réalisé une carrière complète est nécessaire mais les périodes de cotisations en dessous du SMIC et à temps partiel ne sont pas prises en compte. En 2025 seul les agriculteurs et les indépendants pourront y prétendent. Rien d'écrit pour les autres.

PRISE EN COMPTE DE LA PENIBILITE ?.....FAUX , SAUF 2 EXEPTIONS.

Le projet de loi raisonne « par métier » mais seulement pour les militaires, la police et les marins. Pour tous les autres, rien de concret. La pénibilité s'appréciera individuellement, avec des critères hyper restrictifs. Il faudra cumuler des points sur les 20 années à compter de l'ouverture d'un compte pénibilité pour espérer partir au mieux 2 ans avant l'âge prévu.

RETRAIT DE L'AGE PIVOT.....FAUX !

Le projet de loi a seulement changé d'appellation. L'âge pivot s'appelle désormais « âge d'équilibre ». Cet âge n'est pas garanti et sera fixé en fonction des équations imposées par le gouvernement du moment.

MAINTIEN DU SYSTEME PAR REPARTITION ?....VRAI ET FAUX !

C'est vrai sur le papier mais tout est fait pour rendre inatteignable une retraite décente et à un âge acceptable. Il s'agit d'inciter les actifs à se diriger vers les placements financiers pour se créer un complément de retraite par capitalisation.

UN NOMBRE DE RETRAITES CONNUS JUSQU'EN 2070 ?...FAUX !

Les projections officielles d'espérance de vie se sont basées sur des chiffres obsolètes depuis 2013. Depuis 5 ans l'espérance de vie ne progresse pratiquement plus et les projections officielles ne valent plus rien.

IMPOSSIBLE DE DEPASSER LE SEUIL DE 14% DU PIB ?.....FAUX !

Le Produit Intérieur Brut est la richesse créée chaque année dans un pays. En France, il a toujours progressé plus vite que le nombre de retraités à prendre en charge. En 1950, la part des retraites dans le PIB était de 5%. Elle est aujourd'hui de 13,8%. Cette augmentation est possible car beaucoup plus de richesses sont créés. Encore une fois, une répartition plus juste des richesses permet à chacun de vivre dignement.

LES SOLUTIONS SUR LE FINANCEMENT :

Notre actuel système de retraite solidaire par répartition est fiable, il a fait ses preuves depuis longtemps. Il ne faut pas le casser mais l'améliorer. Il n'est pas menacé économiquement mais il souffre d'un manque de rentrées de cotisations à corriger :

- La suppression des discriminations faites aux femmes rapporterait plus de 6,5 milliards d'euros.
- Un SMIC porté à 1800 euros bruts, la revalorisation des salaires, indispensable, rapporterait beaucoup à nos caisses de retraite.
- La lutte contre la précarité, le chômage, du travail pour nos jeunes, plutôt que pour nos anciens, ce sont des cotisations en plus.
- Supprimer les exonérations de cotisations sociales, c'est + 20 milliards d'euros.
- S'attaquer vraiment à l'évasion fiscale et sociale : 60 à 80 milliards par an.
- Faire cotiser aussi les revenus issus de la finance.

Ces quelques dispositions permettraient :

- de revenir à la retraite à 60 ans,
- d'augmenter le niveau des pensions,
- de prendre en compte la pénibilité.

Ensemble, par la lutte, on peut gagner

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !!!

REPRENONS NOTRE AVENIR EN MAIN !!!

JEUDI 20 FEVRIER 2020

10H Esplanade des Fontaines Montauban

